

Séance ordinaire  
11 avril 2017

**Procès-verbal** de la séance **ORDINAIRE** tenue le **11 avril 2017 à 19 h 30** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Mario ISABELLE,	Conseiller;
Gaston DULUDE,	Conseiller;
Normand BOYER,	Conseiller;
Sylvain LEMIEUX,	Conseiller;
Catherine LEFEBVRE,	Conseillère;

Absence motivée :

Julien DULUDE,	Conseiller;
----------------	-------------

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général & secrétaire-trésorier
Caroline PROVOST,	Secrétaire-trésorière adjointe

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2017-04/100

### **ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION - ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2017
4. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL
  - 4.1. Remise d'une subvention pour le hockey mineur 2016-2017
  - 4.2. Remise d'une subvention pour le patinage artistique
  - 4.3. Demande de commandite - Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent
  - 4.4. Coopérative Jeunesse de services - Demande de publicité
  - 4.5. Don - Société Alzheimer - Défi des Maires
  - 4.6. Subvention 2016 - OBNL - Location de salles
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
  - 5.1. Dépôt du rapport financier 2016 et du rapport du vérificateur externe
  - 5.2. Adoption des comptes du mois de mars 2017
  - 5.3. Modifications - politique administrative des employés
  - 5.4. Équité salariale - Dépôt du résultat de l'exercice d'équité salariale et révision de la structure salariale
  - 5.5. Nomination d'un journalier saisonnier - Travaux publics
  - 5.6. Nomination des coordonnateurs et animateurs de camp de jour 2017
  - 5.7. Nomination - Pompiers à temps partiel
  - 5.8. Nomination - Postes d'étudiants - Génie civil et Urbanisme
  - 5.9. Autorisation de paiement - travaux - Hôtel de ville
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 6.1. Rapport d'activités du service
7. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
  - 7.1. Rapport d'activités du service
  - 7.2. Rapport annuel 2016 du service des Travaux publics
  - 7.3. Adjudication - Appel d'offres - Travaux d'infrastructures - diverses rues

- 7.4. Adjudication - Contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en oeuvre
- 7.5. Adjudication - Contrat de pavage (environ 800 mètres)
- 7.6. Autorisation de paiement - Quote part - Travaux cours d'eau branches 12, 14, 15 et détournement du Gibeault-Delisle
- 7.7. Avis de motion - Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux des branches 12, 14, 15 et du détournement du cours d'eau Gibeault-Delisle
- 7.8. Avis de motion - Règlement concernant l'enlèvement des déchets et des matières recyclables
- 7.9. Approbation / prolongation - contrat enlèvement et disposition des matières résiduelles
- 8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 8.1. Rapport d'activités du service
  - 8.2. Demande de permis en vertu du PIIA - 1657, rue De Genève (Construction neuve)
  - 8.3. Demande de permis en vertu du PIIA - 1748-1750, rue Martin (Construction neuve)
  - 8.4. Demande de permis en vertu du PIIA - 1745-1747, rue Principale (Rénovation toiture)
  - 8.5. Adoption du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 27 mars 2017
- 9. LOISIRS ET CULTURE
  - 9.1. Rapport d'activités du service
  - 9.2. Rapport annuel 2016 du loisir
  - 9.3. Rapport annuel 2016 de la bibliothèque
  - 9.4. Adjudication - Module de jeux - Parc de la Pigeonnière
  - 9.5. Adjudication - contrat - Location de Chapiteaux - Festival de Saint-Michel
  - 9.6. Tenue du camp de jour et tarification 2017
- 10. POUR INFORMATION
  - La chasse aux cocos - reportée au 15 avril à 13h00 au Parc des Flamants
  - Fermeture des bureaux municipaux, lundi de Pâques - 17 avril 2017
  - Lancement officiel - Site web - logo et slogan - pochette des nouveaux arrivants - 20 avril de 18h00 à 20h00
  - Activité bibliothèque - Alimentation hypotoxique (adultes) - inscription obligatoire - 24 avril 2017 à 19h00
  - Activité bibliothèque - Pizzas en folie (parents-enfants) - inscription obligatoire - 29 avril 2017 à 14h00
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2017-04/101

#### **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2017**

Le Maire demande aux membres du conseil si le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2017 est conforme aux décisions;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2017, tel que rédigé.

ADOPTÉE

#### **AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL**

2017-04/102

#### **Remise d'une subvention pour le hockey mineur 2016-2017**

ATTENDU la résolution numéro 2016-06/165 pour la subvention du hockey mineur et ce, pour la saison 2016-2017;

ATTENDU que 111 citoyens mineurs de Saint-Michel se sont inscrits pour la saison 2016-2017;

ATTENDU que le montant des factures pour ladite subvention s'élève à la somme de 24 975\$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil remette une subvention au montant de 24 975\$ à l'Association du hockey mineur les Jardins du Québec pour la saison 2016-2017;

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2017 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2017-04/103

**Remise d'une subvention pour le patinage artistique**

ATTENDU la résolution numéro 2016-06/165 pour la subvention du patinage artistique mineur et ce, pour la saison 2016-2017;

ATTENDU que 21 citoyens mineurs de Saint-Michel se sont inscrits pour la saison 2016-2017;

ATTENDU que le montant de la facture pour ladite subvention s'élève à la somme de 3 775\$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil remette une subvention au montant de 3 775\$ au Club de Patinage artistique Les Jardins du Québec pour la saison 2016-2017;

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2017 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2017-04/104

**Demande de commandite - Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent**

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil municipal de Saint-Michel accepte d'encourager l'organisme Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent dans le but de redonner l'espoir et une meilleure qualité de vie aux personnes de la Montérégie ayant un traumatisme crânio-cérébral ou une déficience physique et achete 2 billets pour le souper du tournoi de golf qui doit avoir lieu le 15 juin 2017 au Club de golf Belle Vue au montant total de 180\$.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2017 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2017-04/105

**Coopérative Jeunesse de services - Demande de publicité**

Sur proposition de **Gaston DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accuse réception de la correspondance de la Coopérative Jeunesse de services datée du 30 mars 2017 et accepte de commanditer le dépliant de la Coop au montant de 100\$.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2017 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2017-04/106

**Don - Société Alzheimer - Défi des Maires**

Sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accorde une subvention au montant de 500,00 \$ à la société Alzheimer Haut-Richelieu pour leur 11ième édition du défi des maires devant avoir lieu le 28 mai 2017;

ADOPTÉE

2017-04/107

**Subvention 2016 - OBNL - Location de salles**

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE, conformément à la politique sur la location des salles, ce conseil autorise le secrétaire-trésorier à comptabiliser une dépense de subvention équivalente au coût de la location des salles utilisées par les organismes accrédités pour la période financière se terminant au 31 décembre 2016 et ce, selon les montants suivants:

Nom de l'organisme	Montant de la subvention accordée
Club de l'Âge d'Or de Saint-Michel	12 875\$
Club Optimiste de Saint-Michel	11 484\$
Fabrique St-Michel	2 854\$
Le Cercle de Fermières de Saint-Michel	4 475\$
Les Chouettes	1 800\$
Association des pompiers de Saint-Michel	450\$
École Saint-Michel	12 975\$

ADOPTÉE

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

**Dépôt du rapport financier 2016 et du rapport du vérificateur externe**

Le Directeur général et secrétaire-trésorier dépose et commente les résultats financiers 2016. Monsieur Michaël RODRIGUE, CPA Auditeur, fait la lecture de son rapport de vérification.

Faits saillants :

Revenus de fonctionnement:	4 713 155\$
Dépenses de fonctionnement:	(4 726 168\$)
Déficit 2016:	( 13 013\$)
Surplus libre au 31.12.2016:	316 132\$
Fonds réservés:	657 507\$
Dette – à l'ensemble	2 907 562\$
Dette – secteur (égout)	5 705 715\$
Dette – à la charge du gouv. Québec	3 736 200\$

Le conseil prend acte du dépôt du rapport financier 2016 et du rapport du vérificateur.

ADOPTÉE

2017-04/108

**Adoption des comptes du mois de mars 2017**

Les comptes du mois ont été envoyés 24 heures avant la présente séance. Le secrétaire-trésorier répond aux questions à la satisfaction des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter les listes des comptes du mois de mars 2017 telles que déposées au montant de 377 415,55 \$, jointes en annexes aux présentes pour en faire partie intégrante, à savoir:

Comptes payés: 157 554,53 \$;  
Salaires payés nets: 89 457,66 \$;  
Comptes à payer: 130 406,36 \$;

Je soussigné, Daniel Prince, secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Michel dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Daniel Prince, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

2017-04/109

**Modifications - politique administrative des employés**

Sur proposition de **Gaston DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

La politique administrative des employés de la municipalité de Saint-Michel est modifiée telle que rédigée.

ADOPTÉE

2017-04/110

**Équité salariale - Dépôt du résultat de l'exercice d'équité salariale et révision de la structure salariale**

Sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil prend acte du résultat de l'exercice d'équité salariale préparé par Me Raynald Mercille et ci-après décrit:

Catégories d'emplois	Prédominance	Points	Salaires après équité	Salaires avant équité
Secrétaire-trésorière adjointe	F	722	28,13\$	25,64\$
Coordonnatrice (loisirs, culture et vie communautaire)	F	711	26,75\$	23,38\$
Responsable de la bibliothèque	F	648	25,29\$	20,00\$
Secrétaire réceptionniste	F	459	20,91\$	19,05\$
Commis	F	299	17,21\$	19,05\$
Technicienne comptable	F	620	24,64\$	25,64\$
Animatrice (jeune enfance)	F	528	22,51\$	18,00\$
Horticultrice	F	473	21,24\$	20,50\$
Responsable urbanisme et coordonnateur technique	M	854	33,26\$	33,26\$
Contremaître (travaux publics)	M	792	25,00\$	25,00\$
Inspecteur municipal adjoint	M	507	23,13\$	23,13\$
Chef d'équipe (travaux publics)	M	553	22,55\$	22,55\$
Opérateur (eaux usées)	M	552	22,55\$	22,55\$
Journalier (travaux publics)	M	425	20,50\$	20,50\$

L'affichage des résultats de l'exercice d'équité salariale sera effectué conformément à la *Loi sur l'équité salariale*.

Que la structure salariale soit modifiée en conséquence et entrera en vigueur au terme des délais prévus par la loi, le tout rétroactivement au 1er janvier 2017;

ADOPTÉE

2017-04/111

**Nomination d'un journalier saisonnier - Travaux publics**

ATTENDU la publication d'une offre d'emploi et que cinq candidatures ont été retenues pour l'entrevue de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur la recommandation du comité de sélection, autorise l'embauche de monsieur Éric ST-JEAN à titre de journalier saisonnier pour le service des travaux publics, suivant les conditions stipulées dans la politique administrative des employés municipaux et lui accorde le salaire prévu à l'échelon 1 à sa date d'entrée en fonction, soit le 19 avril 2017;

ADOPTÉE

**Divulgence d'un intérêt pécuniaire particulier**

En vertu de l'article 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le Maire, monsieur Jean-Guy HAMELIN, déclare son intérêt et s'abstient de participer et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur la prochaine résolution.

Monsieur Sylvain LEMIEUX, maire-suppléant agira comme président d'assemblée pour cet item de l'ordre du jour.

2017-04/112

**Nomination des coordonnateurs et animateurs de camp de jour 2017**

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

Sous la présidence du maire suppléant, monsieur Sylvain LEMIEUX,

QUE ce conseil, sur la recommandation de la coordonnatrice service des loisirs, culture et vie communautaire, autorise l'embauche des personnes suivantes pour le camp de jour 2017, au taux horaire ci-après décrit, à compter du 15 avril 2017, à savoir:

- Responsable camp de jour : madame Jade HAMELIN, au taux horaire de 14,50\$;
- Chef animateur : madame Jade AUDETTE PERRIER, au taux horaire de 13,05\$;
- Animateur : madame Karine FAUCHER, au taux horaire de 11,75\$;
- Animateur : monsieur Brandon BOUDRIAS, au taux horaire de 11,50\$;
- Animateur : madame Justine GAGNÉ, au taux horaire de 11,50\$;
- Animateur : madame Caroline BISSONNETTE, au taux horaire de 11,50\$;
- Animateur: madame Sarah-Maude MONETTE, au taux horaire de 11,25\$;
- Animateur: madame Noémie BALLABEY, au taux horaire de 11,25\$;
- Animateur: madame Maude GAGNÉ, au taux horaire de 11,25\$;
- Animateur service de garde et volant : madame Brielle HAMELIN, au taux horaire de 11,25\$;
- Animateur service de garde et volant : madame Gabrielle AUDETTE PERRIER, au taux horaire de 11,25\$;

ADOPTÉE

**Fin - Divulgence d'un intérêt pécuniaire particulier**

Le Maire, monsieur Jean-Guy HAMELIN, reprend son rôle de président à la table de Conseil.

2017-04/113

**Nomination - Pompiers à temps partiel**

ATTENDU la publication d'une offre d'emploi pour le poste de pompiers à temps partiel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur la recommandation du comité de sélection, autorise l'embauche des personnes suivantes à titre de pompier à temps partiel, suivant les conditions stipulées

dans l'entente de travail avec l'Association des pompiers de Saint-Michel, à compter du 1er avril 2017, à savoir:

- monsieur Kevin BOYER;
- monsieur Éric SAURIOL-LÉVESQUE;
- monsieur Marc-André GUILBAULT;

ADOPTÉE

2017-04/114

#### **Nomination - Postes d'étudiants - Génie civil et Urbanisme**

Sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur la recommandation du directeur des travaux publics, autorise l'embauche de monsieur Mathew CARVALHO CLAUDIO, à titre d'étudiant en génie civil, pour la période couvrant la mi-mai jusqu'à la mi-août, au taux horaire de 15,00 \$.

QUE ce conseil, sur la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier, autorise l'embauche de madame Julie RIVARD, à titre d'étudiante en urbanisme, pour la période couvrant du 1er mai au 3 septembre 2017, au taux horaire de 15,00 \$.

ADOPTÉE

2017-04/115

#### **Autorisation de paiement - travaux - Hôtel de ville**

Sur proposition de **Gaston DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le paiement de la facture de Cardinal Immotech inc., pour les travaux exécutés à l'Hôtel de ville, au montant de 11 055 \$ (taxes exclues);

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2017 au fonds d'investissement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

##### **Rapport d'activités du service**

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour les mois de janvier à mars 2017.

#### **TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU**

##### **Rapport d'activités du service**

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de mars 2017.

##### **Rapport annuel 2016 du service des Travaux publics**

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités annuel 2016.

2017-04/116

#### **Adjudication - Appel d'offres - Travaux d'infrastructures - diverses rues**

ATTENDU que la Municipalité a lancé un appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) et que neuf soumissions ont été reçues, à savoir:

MSA Infrastructures inc.	2 773 646,45 \$
Excavation Civil Pro inc.	2 691 760,80 \$
CBC 2010 inc.	2 029 136,77 \$
Location D'Angelo inc.	2 388 758,35 \$

Les Pavages Chenail inc.	2 429 987,09 \$
Excavations Darche inc.	2 027 138,52 \$
Gérald Théorêt inc.	2 565 878,74 \$
Ali Excavation inc.	2 528 328,66 \$
Sintra inc. (Montérégie-Rive-Sud)	2 030 617,10 \$

Les prix soumis incluent une provision de 200 000\$ pour les imprévus et ce, avant les taxes applicables;

ATTENDU qu'après l'analyse des soumissions précitées, la soumission de Excavations Darche inc. a été révisée a 2 040 278,12 \$ avant les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur recommandation de la firme Tétra Tech inc., entérine le processus d'appel d'offres, accepte les soumissions et octroie le contrat pour la construction d'un égout pluvial et réfection de chaussée des rues Réjean, Stéphane, Sylvain, Rolland de la rue Réjean à la rue Guy, Rolland de la rue Guy à la rue Daigneault et Daigneault à CBC 2010 inc., plus bas soumissionnaire conforme au montant de 1 829 136,77 \$ (taxes et imprévus exclues), le tout conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt par le Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT);

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2017 au fonds d'investissement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2017-04/117

#### **Adjudication - Contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en oeuvre**

ATTENDU que la Municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation auprès de deux fournisseurs pour procéder au contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en oeuvre pour le projet de construction d'un égout pluvial et des travaux de réfection de chaussées sur diverses rues pour l'année 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte les soumissions et octroie le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en oeuvre à GS Consultants, plus bas soumissionnaire conforme, aux taux unitaires suivants:

Description	Unité	Taux
Ingénieur chargé de projet	horaire	62,00 \$
Service de secrétariat	horaire	25,00 \$
Déplacement	km	0,45 \$
Technicien de chantier (durée minimal de 3 heures)	horaire	46,00 \$
Équipement	jour	20,00 \$
Déplacement (temps de préparation, transport, km)	unité	25,00 \$
Analyse granulométrique (matériaux recyclés)	unité	65,00 \$
Analyse granulométrique (granulats fins)	unité	45,00 \$
Analyse granulométrique sur gros granulats	unité	65,00 \$
Essai Proctor modifié (granulats fins)	unité	80,00 \$
Essai Proctor modifié (gros granulats)	unité	100,00 \$
Autres essais: taux ACLE	% escompte	20 %

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2017 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2017-04/118

**Adjudication - Contrat de pavage (environ 800 mètres)**

ATTENDU que la MRC des Jardins-de-Napierville a procédé à un appel d'offres pour effectuer des travaux de réhabilitation de chaussée pour environ 800 mètres à Saint-Michel;

ATTENDU que sept soumissions ont été reçues et que l'estimation du montant des soumissions est en fonction des quantités prévues au bordereau soit, 600 tonnes métriques pour la couche de correction et 600 tonnes métriques pour la couche de roulement, à savoir:

Pavages Ultra inc.	136 700,68 \$
MSA	116 584,65 \$
Eurovia Construction	137 687,16 \$
Les Pavages Chenail inc.	113 894,24 \$
Pavages Axion	127 725,73 \$
Sintra inc.	120 378,83 \$
Ali Construction	133 016,88 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte les soumissions et octroie le contrat pour effectuer des travaux de réhabilitation de chaussée pour une section de 800 mètres à Saint-Michel à Les Pavages Chenail inc., plus bas soumissionnaire conforme, aux taux unitaires suivants:

- taux unitaire de 84,05\$ (taxes exclues) / tonne métrique pour une couche de correction EB 10C, 50 mm, bitume de type PG58-28;
- taux unitaire de 81,05\$ (taxes exclues) / tonne métrique pour une couche de roulement EB-10S, 50 mm, bitume de type PG58-28;

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2017 au fonds d'investissement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2017-04/119

**Autorisation de paiement - Quote part - Travaux cours d'eau branches 12, 14, 15 et détournement du Gibeault-Delisle**

Sur proposition de **Gaston DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le paiement de la facture de la MRC des Jardins-de-Napierville portant le numéro 4208 au montant de 14 635\$ représentant les travaux effectués pour les branches 12, 14 et 15 du cours d'eau Gibeault-Delisle.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2017 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

**Avis de motion - Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux des branches 12, 14, 15 et du détournement du cours d'eau Gibeault-Delisle**

Je, Catherine LEFEBVRE, conseillère, donne avis de motion, qu'à une prochaine séance du conseil, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture, un règlement décrétant un mode de tarification pour le financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux des branches 12, 14, 15 et du détournement du cours d'eau Gibeault-Delisle;

**Avis de motion - Règlement concernant l'enlèvement des déchets et des matières recyclables**

Je, Sylvain LEMIEUX, conseiller, donne avis de motion, que lors d'une séance du conseil, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture, un projet de règlement concernant l'enlèvement des déchets et des matières recyclables.

2017-04/120

**Approbation / prolongation - contrat enlèvement et disposition des matières résiduelles**

ATTENDU que la MRC Jardins-de-Napierville a procédé à un appel d'offres public sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) en 2014 relativement à l'enlèvement et le transport pour le traitement des matières recyclables et des résidus domestiques d'une durée fixe de deux ans (2015 et 2016) avec possibilité de reconduction pour deux années supplémentaires (2017 et 2018);

ATTENDU que la MRC Jardins-de-Napierville a octroyé, pour la municipalité de Saint-Michel, les contrats avec Les Services Monde Vert inc (maintenant Ricova inc.) pour les résidus domestiques et Recy-Compact inc. pour les matières recyclables pour une durée de deux ans, soit 2015 et 2016;

ATTENDU que la MRC Jardins-de-Napierville doit se prononcer sur le renouvellement ou de retourner en appel d'offres et demande la position des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil informe la MRC Jardins-de-Napierville que la municipalité de Saint-Michel est d'avis que les contrats d'enlèvement et le transport pour le traitement des matières recyclables et des résidus domestiques devraient être reconduits pour l'année 2018;

ADOPTÉE

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**Rapport d'activités du service**

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de mars 2017.

2017-04/121

**Demande de permis en vertu du PIIA - 1657, rue De Genève (Construction neuve)**

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande d'urbanisme (#2017-03-0003) pour l'autorisation d'un permis de construction (#2017-03-029) pour une résidence unifamiliale d'un étage avec garage double attaché au 1657, rue De Geneve (lot 4 911 825 cadastre du Québec);

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande d'urbanisme (# 2017-03-0003) et autorise l'émission du permis de construction (# 2017-03-0029) pour une résidence unifamiliale d'un étage avec garage double attaché au 1657, rue De Genève (lot 4 911 825 cadastre du Québec);

ADOPTÉE

2017-04/122

**Demande de permis en vertu du PIIA - 1748-1750, rue Martin (Construction neuve)**

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande d'urbanisme (#2017-03-0002) pour l'autorisation d'un permis de construction (#2017-03-025) pour la construction d'un duplex (style maison de ville) sans sous-sol au 1748-1750, rue Martin (lot 5 942 975 cadastre du Québec);

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande d'urbanisme (# 2017-03-0002) et autorise l'émission du permis de construction (# 2017-03-0025) pour la construction d'un duplex (style maison de ville) sans sous-sol au 1748-1750, rue Martin (lot 5 942 975 cadastre du Québec);

ADOPTÉE

2017-04/123

**Demande de permis en vertu du PIIA - 1745-1747, rue Principale (Rénovation toiture)**

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande d'urbanisme (#2017-03-0004) pour l'autorisation d'un permis de rénovation (#2017-03-030) pour l'immeuble situé au 1745-1747, rue Principale (lot 5 583 542 cadastre du Québec);

ATTENDU que la demande vise de remplacer le bardeau d'asphalte;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande d'urbanisme (# 2017-03-0004) et autorise l'émission du permis de rénovation de toiture (# 2017-03-030) pour l'immeuble situé au 1745-1747, rue Principale (lot 5 583 542 cadastre du Québec).

ADOPTÉE

2017-04/124

**Adoption du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 27 mars 2017**

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 27 mars 2017, tel que rédigé.

ADOPTÉE

**LOISIRS ET CULTURE**

**Rapport d'activités du service**

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de mars 2017.

**Rapport annuel 2016 du loisir**

Le conseil prend acte du dépôt du rapport annuel 2016 du loisir.

**Rapport annuel 2016 de la bibliothèque**

Le conseil prend acte du dépôt du rapport annuel 2016 de la bibliothèque.

2017-04/125

**Adjudication - Module de jeux - Parc de la Pigeonnière**

ATTENDU que la Municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation auprès de quatre fournisseurs et que deux soumissions ont été reçues, à savoir:

Équipements Récréatifs Jambette inc.	39 998 \$
Tessier Récréo-Parc inc.	60 282 \$

ATTENDU qu'à la suite de l'ouverture des enveloppes, la Municipalité a constaté que la compagnie Tessier Récréo-Parc a soumissionné 50% plus cher que le prix demandé dans l'appel d'offres;

ATTENDU que la soumission de la compagnie Tessier Récréo-Parc présente un dépassement important du budget réservé à ce projet;

ATTENDU que le comité de sélection n'a pas procédé à l'évaluation de cette soumission;

ATTENDU que l'autre soumission a été analysée suivant le système de pondération mis en place et communiquée à chacun des soumissionnaires invités;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est ce qui suit :

QUE ce conseil accepte les soumissions et octroie à l'entreprise qui a obtenu le meilleur pointage, soit à Équipements Récréatifs Jambette inc., pour la fourniture et installation de modules et d'accessoires de jeux, au montant de 39 998,00 \$ (taxes exclues);

QUE le montant soumis par Équipements Récréatifs Jambette inc. est conforme à l'estimation des coûts de la dépense par la Municipalité.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2017 au fonds d'investissement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2017-04/126

**Adjudication - contrat - Location de Chapiteaux - Festival de Saint-Michel**

ATTENDU que la Municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation auprès de quatre fournisseurs et que deux soumissions ont été reçues, à savoir:

Chapiteau Montréal inc.	12 070 \$
Chapiteaux Classique	16 245 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte les soumissions et octroie le contrat de location de chapiteaux à Chapiteau Montréal inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 12 070 \$ (taxes exclues);

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2017 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2017-04/127

**Tenue du camp de jour et tarification 2017**

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise la tenue du camp de jour 2017 à partir du 26 juin au 18 août inclusivement et fixe la tarification du camp de jour et du service de garde pour l'année 2017 de la façon suivante:

Inscriptions jusqu'au 15 juin 2017

Description	Tarif résident
À la semaine, 1er enfant	60,00\$
À la semaine, 2e enfant	57,50\$
À la semaine, 3e enfant	55,00\$

Service de garde à la semaine (matin)	13,50\$
Service de garde à la semaine (soir)	13,50\$
Service de garde à l'unité	5,00\$
Surplus pour camp spécialisé (Tennis, Hip Hop, Skate: à déterminer)	35,00\$

QUE ce conseil accordera un rabais équivalent au tarif d'une semaine pour chaque enfant inscrit 8 semaines au camp de jour, lequel sera applicable lors de l'inscription.

Inscriptions à partir du 16 juin 2017

Description	Tarif résident
À la semaine	70,00\$
Service de garde à la semaine (matin)	13,50\$
Service de garde à la semaine (soir)	13,50\$
Service de garde à l'unité	5,00\$
Surplus pour camp spécialisé (Tennis, Hip Hop, Skate: à déterminer)	45,00\$

QUE ce conseil n'autorisera pas de remboursement d'inscription, sauf sur réception d'un billet du médecin.

ADOPTÉE

#### **POUR INFORMATION**

- La chasse aux cocos - reportée au 15 avril à 13h00 au Parc des Flamants;
- Fermeture des bureaux municipaux, lundi de Pâques - 17 avril 2017;
- Lancement officiel - Site web - logo et slogan - pochette des nouveaux arrivants - 20 avril de 18h00 à 20h00;
- Activité bibliothèque - Alimentation hypotoxique (adultes) - inscription obligatoire - 24 avril 2017 à 19h00;
- Activité bibliothèque - Pizzas en folie (parents-enfants) - inscription obligatoire - 29 avril 2017 à 14h00;

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)**

Le Maire reçoit et répond aux questions des citoyens.

2017-04/128

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 20h50, de lever la séance.

(s) Jean-Guy Hamelin  
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Daniel Prince  
Daniel PRINCE, Directeur général & secrétaire-trésorier